

la population de comprendre quelles sont les règles, tout le monde en serait très satisfait. Si le gouvernement disait qu'aucun changement ne sera apporté à cette question, les activités commerciales pourraient se poursuivre, mais à l'heure actuelle, elles sont paralysées.

L'hon. M. SCOTT explique que des questions de ce genre relèvent à proprement parler de l'autre branche du Parlement. On ne peut s'attendre à ce que le gouvernement réponde à cette question maintenant. Il est absolument impossible de dire quelle est l'opinion de la Chambre des communes sur cette question. Il est cependant tout à fait courant d'apporter au tarif des modifications de détail. L'honorable sénateur sait très bien que le ministre des Finances a donné audience aux nombreuses personnes qui sont venues de toutes les régions du pays, même les plus éloignées, et qu'il a pris note de leurs suggestions.

Il (M. Scott) n'est pas prêt à dire si des députations ont exercé une influence sur le ministre des Finances, mais il ne fait aucun doute que toutes ces propositions seront étudiées comme il se doit. Le gouvernement ne prétend pas être infaillible et pourrait accepter certains conseils qui lui sont présentés. Mais c'est à lui qu'incombe la responsabilité en la matière et il est d'ailleurs soucieux de répondre aux désirs du pays quand cela est possible. Toutefois, le ministre des Finances a besoin de sommes considérables, et tous estiment qu'il faut pouvoir se les procurer. Il est souhaitable de le faire de la façon qui épuisera le moins l'énergie de la Puissance. Il n'a aucun doute que son honorable ami verra son incertitude se dissiper à cet égard dans quelques jours, peut-être quelques heures. Au pis, les problèmes actuels pourraient durer seulement quelques jours.

La séance est levée.